

Procès verbal

Le jeudi 18 décembre 2025 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Didier TOUBIN.

Secrétaire de la séance : Eric MENTH

Présents : Didier TOUBIN, Serge VIGOT, Daniel CHAMPY, Bernadette BLANCHARD, Maria CABRILLANA, Martial CHAGNET, Christelle DEMEUSY, Nicolas DURAND, Elisabeth JOURNET, Eric MENTH, Bénédicte METZ, Christophe RAYMOND

Représentés : Noémie GAMBA représentée par Elisabeth JOURNET

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- DELIBERATION TRAVAUX VITRAUX
- DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET LOTISSEMENT
- QUESTIONS DIVERSES

Réunions et manifestations passées

28 novembre : Rencontre des jeunes majeurs

14 décembre : Marché de Noël

Réunions et manifestations à venir

9 janvier 2026 : Vœux

23 janvier : accueil des nouveaux habitants

Délibérations du conseil :

Délibération de la décision modificative n°1 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PONTOT 2025 (N° 2025_DE_052)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget annexe "lotissement le pontot" de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
011 - 605	Achats de matériel, équip. et travaux	0	-3 250
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	3 250
796 (043)	Transferts charges financières	3 250	0
011 - 608 (043)	Frais sur terrains en cours aménagement	0	3 250
TOTAL FONCTIONNEMENT		3 250	3 250

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité :

- accepte les ajustements budgétaires ci-dessus

Délibération : adoptée

RENOVATION VITRAUX EGLISE COMMUNALE (N° 2025_DE_053)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

approuve le projet de rénovation des vitraux de l'Eglise Saint Blaise pour un montant de 20 130.80 €

sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, Plan Marshall patrimoine commune Côte d'or et de l'Etat au titre de la DETR

définit le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR	Sollicitée	20 130.80 €	30 %	6 039.24 €
CD	Sollicitée	20 130.80 €	30 %	6 039.24 €
CRB			%	
Autre (à préciser)			%	
TOTAL DES AIDES		20 130.80 €	60 %	12 078.48 €
Autofinancement		20 130.80 €	40 %	8 052.32 €

précise que les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget 2026 de la commune,

s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,

atteste de la propriété communale de l'Eglise Saint Blaise cadastrée AB 125.

Délibération : adoptée

DECISION MODIFICATIVE N°3 (N° 2025_DE_054)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
011	60623	9 000.00 €			
Total		9 000.00 €			0.00 €
Pour information totaux du budget primitif		763 109.00 €			1 252 228.87 €
Total du budget après DM		772 109.00 €			1 252 228.87 €
Soit un excédent de fonctionnement de		480 119.87 €			

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité :

- accepte les ajustements budgétaires ci-dessus

Délibération : adoptée

QUESTIONS DIVERSES

- Marché de Noël : un bilan financier de la manifestation est présenté au Conseil Municipal.
- Calendrier de fin de mandat :
 - 22/01/2026 : Conseil municipal et organisation des tours de garde pour les élections municipales
 - 26/02/2026 : Conseil municipal et vote du budget communal

Didier TOUBIN
Président de séance

Eric MENTH
Secrétaire de séance